

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

ÉFAI

26 août 2010

Index AI : AMR 41/062/2010

Le gouvernement mexicain doit mettre fin immédiatement aux enlèvements et aux homicides de migrants

Amnesty International est profondément préoccupée par l'homicide collectif de 72 migrants en situation irrégulière près de la frontière nord du Mexique, dans l'État du Tamaulipas. Ce crime aurait été perpétré par des membres d'un gang se livrant au trafic de stupéfiants, les Zetas. Selon les dernières informations obtenues, les victimes qui ont été enlevées par cette bande criminelle étaient originaires du Salvador, du Honduras, d'Équateur et du Brésil.

Il est essentiel de veiller à ce que les responsables présumés de ces homicides soient identifiés et traduits en justice. Cependant, les autorités doivent également assurer la sécurité des témoins et déterminer rapidement et de manière fiable l'identité des victimes, afin que leurs familles puissent récupérer les corps et faire leur deuil. Des ressources suffisantes doivent être mobilisées pour que les corps puissent être restitués aux proches.

Les meurtres de sang froid de migrants sans défense qui tentent d'atteindre les États-Unis pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille constituent pour l'instant l'élément le plus tangible attestant l'ampleur et la gravité des attaques commises contre des migrants en situation irrégulière.

Au mois d'avril, Amnesty International a publié un rapport mettant en évidence le fait que les autorités mexicaines, au niveau fédéral comme au niveau des États, ne prenaient pas de mesures efficaces pour prévenir et sanctionner les milliers d'enlèvements, d'homicides et de viols de migrants en situation irrégulière commis par des bandes criminelles, qui agissent souvent avec la complicité ou l'assentiment de fonctionnaires.

Cette affaire démontre une fois de plus les dangers extrêmes auxquels sont confrontés les migrants et l'incapacité apparente des autorités fédérales et des États de limiter ces attaques. La réaction des autorités constituera un test.

Le gouvernement fédéral doit désormais montrer clairement la voix en mettant en place des mesures qui visent à régler le problème de la violence systématique dont sont victimes les migrants. À cet effet, il doit appliquer un plan d'action bien défini, dans lequel toutes les instances clés, comme le parquet général, le ministère de la Sécurité publique du District fédéral, le ministère de l'Intérieur, les services nationaux chargés des migrations et les autorités des États, pourront agir de manière coordonnée et efficace.

Complément d'information

Des dizaines de milliers de migrants en situation irrégulière qui se dirigent vers la frontière américaine risquent constamment d'être enlevés et attaqués par des bandes criminelles, voire par les forces de sécurité. Les responsables présumés de ces atteintes ne sont presque jamais traduits en justice et les migrants parviennent rarement à obtenir justice. Par ailleurs, les nombreuses familles qui recherchent leurs proches disparus disposent d'informations limitées. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document intitulé *Des victimes invisibles. Protégez les migrants au Mexique*, index AI : AMR 41/014/2010, avril 2010.

Vous pouvez aussi regarder la vidéo d'Amnesty International sur le sujet à l'adresse suivante :
www.youtube.com/user/AmnestyInternational#p/a/f/1/sMiVOsr5lyI.

Si vous souhaitez passer à l'action, veuillez consulter la page suivante :
<http://www.amnesty.org/fr/appeals-for-action/protect-undocumented-migrants-mexico>.